

UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

- Médecin psychiatre
- Infirmier (ière) DE
- Aide soignant(e)
- Ergothérapeute
- Assistante sociale
- Psychologue
- Enseignant en activité physique adaptée (APA)
- Secrétaire médicale



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE



Du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30

COMMENT NOUS CONTACTER ?



02 56 15 28 24



bain.hdj.psychiatrie@hstv.mssante.fr

L'accueil du service
se situe au 3ème étage du
bâtiment Saint-Michel.

Hôpital et
résidence de
Bain-de-Bretagne



HOSPITALITÉ
Saint-Thomas de Villeneuve



Hôpital de jour Santé mentale

Hôpital et Résidence
de Bain-de-Bretagne

2 rue Hippolyte Fillioux
35470 Bain de Bretagne
Tél. : 02 99 43 71 40

01/08/2025

Version 1

DOC PDS PSY 01/A

C'EST QUOI ?

Un hôpital de jour est une des alternatives à l'hospitalisation.

Nous nous adressons aux patients en situation de crise psychique, c'est-à-dire, en rupture avec l'état psychique antérieur lié à un déséquilibre personnel, social, familial ou professionnel, ne pouvant plus être compensé par l'étayage habituel.



POUR QUI ?

Personnes majeures (à partir de 18 ans) souffrant de troubles psychiques.

NOS OFFRES DE SOINS

Les offres de soin sont personnalisées

- Un accompagnement individuel : entretiens pluridisciplinaires réguliers.
- Des activités de groupe :
 - atelier psycho-éducation,
 - atelier médiation corporelle,
 - atelier médiation artistique,
 - approche psychologique...
 - groupe de parole,
 - culinothérapie,
 - relaxation..

Souplesse et adaptabilité favorisent l'accroche aux soins des personnes en crise.

Le programme thérapeutique est de 6 semaines, renouvelable et ré-évaluable selon le projet de soin du patient.

Déroulé de l'accompagnement :

- entretien de découverte et d'accueil
- entretien de suivi à mi-parcours
- entretien de bilan

MODALITÉS D'ADMISSIONS



Les patients sont accueillis sur orientation médicale par :

- Des médecins traitants,
- Des équipes intervenantes à domicile,
- Des établissements sanitaires ou médico-sociaux du secteur,

consécutivement à une consultation, ou une hospitalisation.

Un dossier d'admission (disponible sur notre site bain.hstv.fr) est à nous transmettre au préalable.